

ADMINISTRATION COMMUNALE DE RAMBROUCH



Administration
de la nature et des forêts

VENTE AUX ENCHERES DE BOIS DE CHAUFFAGE

Le samedi 20 avril 2024 à 10.00 heures

L'Administration Communale de Rambrouch procédera à la vente aux enchères de bois de chauffage au lieu-dit :

« Weierbësch »

→ Prière de suivre les panneaux « Holzstee »

- a) 60 stères de bois de chauffage – hêtre
- b) 20 stères de bois de chauffage – chêne
- c) 10 stères de bois de chauffage – épicéas scolytés

Tous les bois de chauffage sont entreposés le long d'un chemin garantissant une bonne accessibilité.

Sur tous les produits : 12 % TVA

A partir de :

11.30 heures : **Casse-croûte en forêt**

Organisation : « Club des Jeunes Holtz »

L'Administration Communale se réserve le droit de demander une caution ou le paiement au comptant.

La vente aux enchères se déroule en conformité avec :

- Règlement grand-ducal du 25/09/2023 concernant la vente des bois provenant des forêts publiques
- Règlement grand-ducal du 25/09/2023 fixant les modalités d'exécution des travaux dans les forêts publiques
- Règlement grand-ducal du 25/09/2023 définissant les principes de la sylviculture proche de la nature à appliquer dans les forêts publiques
- Les cahiers des charges pour les interventions en forêts certifiées FSC & PEFC par des personnes ne travaillant pas à des fins commerciales (« Selbstwerber »).

Rambrouch, le 01/02/2024

La Bourgmestre
Myriam BINCK